

Le sens de l'unité et de la fraternité

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
﴿وَاعْتَصِمُوا بِحَبْلِ اللَّهِ جَمِيعًا وَلَا تَفَرَّقُوا...﴾
سورة آل عمران، 103/3

عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ (رضي الله عنه) قَالَ: قَالَ رَسُولُ اللَّهِ (صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ):
" لَا تَدْخُلُونَ الْجَنَّةَ حَتَّى تُؤْمِنُوا، وَلَا تُؤْمِنُوا حَتَّى تَحَابُّوا،
أَوَّلًا أَدُلُّكُمْ عَلَى شَيْءٍ إِذَا فَعَلْتُمُوهُ تَحَابَبْتُمْ؟ أَفْشُوا السَّلَامَ
بَيْنَكُمْ "

صحيح مسلم، كتاب الإيمان، 93

Mes chers frères !

Le Coran nous informe clairement que les croyants sont des frères. Dans notre religion, la fraternité ne se limite pas à partager les mêmes parents. Peu importe la langue ou l'origine ethnique, quiconque a la foi est notre frère, comme Allah le Très-Haut nous l'a annoncé. Au cœur de cette fraternité qui nous unit si étroitement, il y a la conscience d'être les serviteurs d'Allah et les membres de la communauté (Oumma) de notre bien-aimé Prophète (saw).

De nombreux hadiths soulignent que les musulmans doivent s'aimer les uns les autres, et qu'une personne ne peut avoir une foi parfaite tant qu'elle ne souhaite pas pour son frère de religion ce qu'elle souhaite pour elle-même.

Notre Prophète (saw) nous a toujours encouragés à accomplir de bonnes actions et a dit : « *Vous n'entrerez pas au Paradis tant que vous ne croirez pas, et vous ne croirez pas tant que vous ne vous aimerez pas. Ne vais-je pas vous montrer une chose qui, si vous la pratiquez, vous vous aimerez ? Propagez le salam entre vous.* »¹

Chers croyants !

Dans notre religion, une importance est accordée aux droits entre musulmans. Il est promis que quiconque vient en aide à son frère musulman verra ses difficultés apaisées par Allah en retour.

Le Prophète (saw) a ainsi dit : « *Le musulman est le frère du musulman : il ne lui fait pas de tort, ne le trahit pas (ne l'expose pas au danger). Quiconque*

comble un besoin de son frère musulman, Allah comblera l'un de ses besoins. Quiconque soulage une détresse de son frère musulman, Allah soulagera l'une de ses détresses le Jour de la Résurrection. Et quiconque couvre les défauts d'un musulman, Allah couvrira ses défauts le Jour de la Résurrection. »²

Partager la souffrance de son frère croyant est à la fois une obligation religieuse et le reflet de la compassion naturelle qui habite notre cœur. Un hadith illustre cette réalité en comparant les croyants aux membres d'un même corps : « *Les croyants dans leur amour, leur miséricorde et leur compassion les uns envers les autres sont comme un seul corps ; quand un membre souffre, tout le corps ressent de l'insomnie et de la fièvre pour partager cette douleur.* »³

C'est cette conscience de la fraternité qui pousse les musulmans à tendre la main non seulement à leur entourage, mais à tous les êtres dans le besoin à travers le monde.

Chers fidèles !

La fraternité qui nous lie exige non pas la division, mais l'unité. Car le lien de la fraternité établi par notre foi repose sur la clémence et l'entraide. La haine et l'hostilité n'ont aucune place dans ce lien sacré. Allah le Très-Haut nous ordonne clairement : « *Et cramponnez-vous tous ensemble au "Habl" (câble) d'Allah et ne soyez pas divisés* »⁴.

Qu'Allah nous compte parmi Ses serviteurs qui aident leurs frères musulmans et partagent leurs peines. Qu'Il nous préserve de toute mauvaise pensée et de tout mauvais sentiment.

Qu'Il perpétue notre fraternité et notre unité. Âmine !

¹ Mouslim, Îmân, 93

² Mouslim, Birr, 58

³ Boukhârî, Adab, 27; Mouslim, Birr, 66.

⁴ Sourate Âl-i Imrân, 3:103